

**SOMMAIRE:**

page 3 :

**Editorial**  
*par Pierre Leblic*

pages 4-5-6:

**Renault Cléon 68**  
*S. Laloyer et D. Turquety*

pages 7-8:

**Témoignage d'un acteur de mai 68.**  
*Interview de Gérard Jacqueline par Gilles Pichavant*

page 8:

**Mai 68, appel à témoins**

pages 10 à 13:

**Regard sur les journées d'avril 1848 à Rouen.**  
Première partie:  
**La condition ouvrière, vers 1848**  
*Par Robert Privat*

pages 14 à 16:

**Les fondations de l'Union Locale CGT du Havre**  
*par Albert Perrot*

pages 17-18:

**Aux Chèques Postaux de Rouen, 25 années de luttes pour la Réduction du Temps de Travail**  
*par Jeanine Ponthieu*

page 19:

**Présence de l'IHS-CGT-76 à la "Rencontre du Livre de Maromme"**

pages 20-21: **Bibliographie**

Page 21:

**Activités nationales de l'IHS-CGT**

Editorial:

Un an, un an seulement, et déjà le bilan de notre *Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime* est significatif.

Cela montre qu'il répond à un besoin, et les initiatives passées et à venir éclairent de bonne façon l' "utilité" d'une telle structure.

1- le premier numéro du "*fil rouge*", le journal de notre institut reproduisait un article de Pierre Largesse montrant comment, au début du siècle, le patronat elbeuvien combattait la réduction du temps de travail. Ernest Antoine Seillière n'emploie pas d'autres arguments, car, évidemment, l'exploitation de l'homme par l'homme demeure, même si elle a pris d'autres formes.

2- Les initiatives prises pour célébrer le 30ème anniversaire de mai 68 à Dieppe, Rouen, Le Havre et Elbeuf éclairent la genèse du mouvement de mai 68, son déroulement et ses acquis.

C'est dire, à travers ces deux exemples, combien l'histoire est riche d'enseignements pour nos luttes d'aujourd'hui.

Cette connaissance est nécessaire pour les militants d'aujourd'hui, pour conduire avec audace et responsabilités, les luttes revendicatives pour construire un monde meilleur.

Aussi est-il nécessaire de faire connaître l'*Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime* au plus grand nombre de militants et d'organisations afin qu'il y adhèrent.

Notre Assemblée Générale, le 1er avril, sera l'occasion de débattre et de décider des orientations et du contenu du travail de notre Institut; cela fait partie des responsabilités syndicales de chacun de participer à son développement.

Pierre Leblic.

Trentenaire de mai 68

# RENAULT- CLÉON 68

par S. Lalover et D. Teurquety

*L'usine de Renault de Cléon va jouer un rôle clé dans l'extension de la grève et des occupations d'entreprises en Mai-Juin 68.*

*Alors qu'un mouvement étudiant exclusivement parisien se développe depuis le mois de mars, les événements se précipitent au début du mois de mai. Le vendredi 3 mai, la Sorbonne est évacuée par la police: 7 arrestations. Le lundi 6 ont lieu les premières barricades au quartier Latin.*

*Le même jour, à l'université de Rouen, l'AGER-UNEF, le SNESUP et le SGEN-SUP appellent à la grève pour le 8; le 6 et le 7, étudiants et enseignants manifestent en ville.*

*Ces événements ont lieu dans un contexte de luttes diverses et nombreuses, notamment en Seine-Maritime.*

*Depuis 8 semaines, le lancement du "Sabinia" est régulièrement bloqué aux Chantiers Navals du Trait, par des arrêts de travail à répétition.*

*Le 8 mai est marqué par une grève dans les Centres de Tri et les Bureaux-Gares des PTT, ainsi qu'un puissant mouvement de grève marqué*

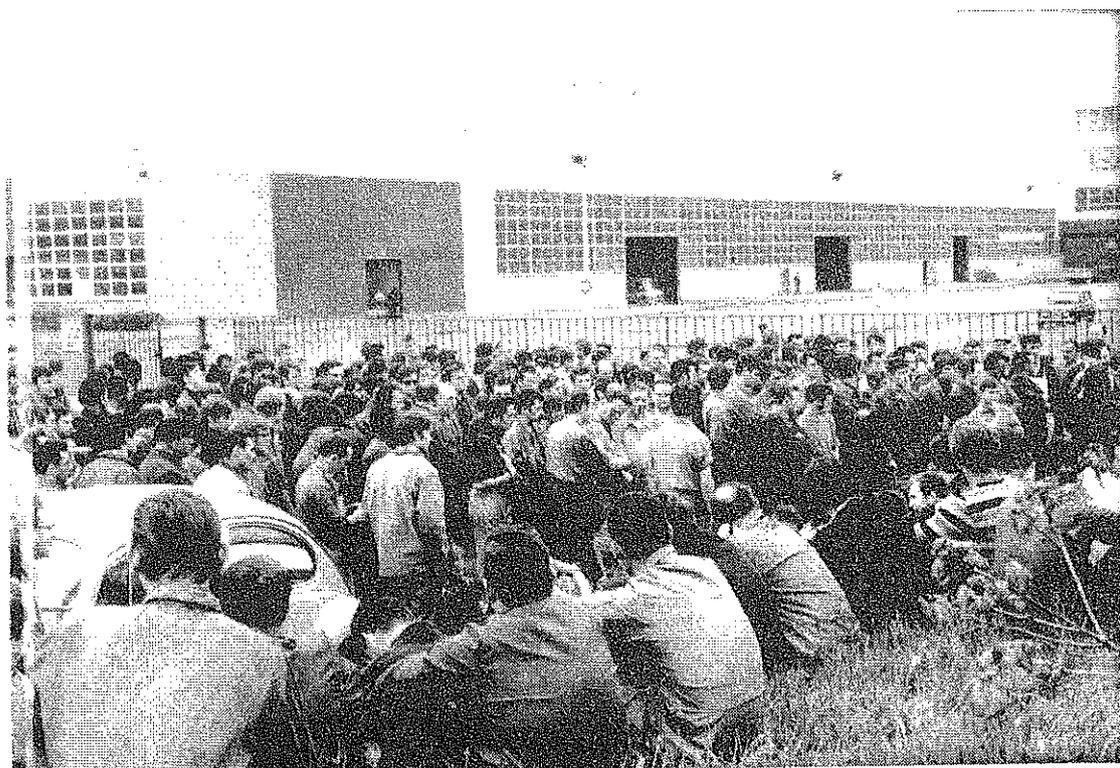
*par de fortes manifestations dans les 9 départements de l'Ouest, Bretagne et Pays de la Loire.*

*L'Université de Rouen est en grève et ce mercredi 8 mai voit la première grande manifestation commune des étudiants, lycéens, enseignants et travailleurs: à l'appel de la CGT, de l'AGER-UNEF, du SNESUP et du SGEN-SUP, 4000 rouennais tiennent meeting place Cauchoise, puis défilent.*

*Le vendredi 10 mai, le quartier Latin est de nouveau le théâtre d'émeutes sanglantes. Au lendemain de cette journée, après plusieurs rencontres, la CGT, la CFDT et l'UNEF se mettent d'accord sur une journée de protestation contre la répression, à laquelle se rallie FO.*

*Le lundi 13 mai est alors une puissante journée de grève marquée par de grandes manifestations dans le calme et la dignité.*

*Le 14 mai, l'usine "Sud-Aviation" de Nantes décide la grève avec occupation. Le 15 c'est au tour de Renault -Cléon d'entrer dans la danse.*





L'usine de Cléon a dix ans d'existence en 1968 et emploie près de 4000 salariés. Elle est considérée comme une des plus modernes usines automobiles d'Europe pour la fabrication des moteurs et des boîtes de vitesses.

Mais c'est aussi une usine où les cadences de travail sont très élevées et pénibles, l'horaire hebdomadaire est de 48 heures, la plus grande partie du personnel travaille en deux ou trois équipes pour des salaires inférieurs à ceux pratiqués à Renault-Billancourt.

A l'exception de l'encadrement et des techniciens qui venaient des usines du Mans ou de Billancourt, les ouvriers spécialisés venaient des usines textiles ou de la construction.

Les débrayages et pétitions étaient nombreux pour s'opposer à l'augmentation des cadences de travail, et pour arracher des augmentations des salaires. Depuis plusieurs mois avant le mois de mai 1968, les négociations avec la direction sont bloquées, alors que la hausse des prix est nettement supérieure aux hausses des salaires.

Le mécontentement est profond et le congrès du syndicat CGT, qui se tient le 11 mai, décide de

proposer aux travailleurs de nouveaux arrêts de travail pour obliger la direction à négocier.

Lorsque s'ouvrent les travaux du congrès, à Paris, la nuit a été mouvementée dans le quartier latin.

La police a durement réprimé une manifestation d'étudiants, il y a de nombreux blessés. Immédiatement la CGT, la CFDT, la FEN et l'UNEF appellent à une grève de 24 heures avec manifestation dans tout le pays contre la répression et pour la satisfaction des revendications.

Le syndicat CGT Cléon se joint immédiatement à cet appel. Les autres syndicats de l'usine, à l'exception de la CGC, font de même.

Le 13 mai, la grève est suivie à 50 %.

Le 14 mai, la CGT appelle les travailleurs à poursuivre sous les formes les plus diverses et à préparer des débrayages pour le 15 mai.

Les débrayages d'une heure sont peu suivis dans l'équipe du matin, mais l'équipe de l'après-midi répond plus massivement. La CGT et la CFDT appellent les grévistes à se rassembler devant les bureaux de la direction.

Après une brève entrevue avec le directeur qui se refuse à négocier. Une partie des grévistes décide de ne pas reprendre le travail.

La grogne monte, les bureaux sont envahis, très vite les membres de la direction sont bloqués dans leurs bureaux.

Rapidement l'idée d'occuper toute l'usine fait son chemin. A 20 heures, l'usine est occupée, plus de 1500 travailleurs de l'équipe de l'après-midi sont en grève. A 23 heures, l'usine est complètement occupée.

Une motion est adressée au Préfet de Seine-Maritime rappelant les revendications et lui faisant savoir que les grévistes sont déterminés à poursuivre leur lutte jusqu'à satisfaction.

Le mécontentement est général, l'exemple va être suivi.

L'occupation de l'usine de Cléon va très vite

trouver un prolongement à Renault-Billancourt, dans tous le groupe RNUR et dans l'ensemble de la métallurgie.

Le temps d'un Week-End et le mouvement s'étend comme une traînée de poudre dans tout le département.

En une semaine toutes les entreprises de Seine-Maritime et dans le pays sont en grève. Il y a près de 10 millions de grévistes. Le pays est paralysé. Il n'y a plus de trains, de courrier...

Cependant, pour ce qui concerne Renault, il faudra attendre le milieu du mois de juin pour aboutir à un accord supérieur au "*Constat de Grenelle*" (Négociation Syndicats - CNPF-Gouvernement).

L'accord Renault prévoit une augmentation des salaires, des droits syndicaux nouveaux, l'horaire de travail est ramené à 42 heures par semaine sans perte de salaire, des primes, des moyens pour le Comité d'entreprise...



Cette photographie et les deux précédentes ont été prises le 15 mai 1968, devant l'entrée de l'usine Renault à Cléon

*Trentenaire de Mai 68*

## *Témoignage d'un acteur des événements, militant des P.T.T. à Dieppe en mai 68*

*Ce témoignage a été publié en 1988 par le journal d'une section syndicale C.G.T. des PTT, celle de "Dieppe CPE" (aujourd'hui service de France Télécom).*

*Propulsé sur le devant de la scène de son entreprise par les événements de mai 68, notre camarade entrera quelques années plus tard au conseil municipal de Dieppe en 1971, avec quasiment toute la direction de l'Union Locale CGT.*

*Notons que le Secrétaire Général Adjoint de l'UL et principal animateur des événements de mai, Irénée Bourgois, en deviendra le maire.*

*Il s'agit de Gérard Jacqueline, technicien aux PTT à l'époque, aujourd'hui cadre de France Télécom en retraite, toujours syndiqué à la C.G.T.*

*Il est devenu le 1er adjoint de la Ville de Dieppe en 1995.*

Question: 1968, comment la grève a-t-elle démarré?

Gérard Jacqueline: Le premier jour, tous les collègues étaient arrivés avant l'heure, et s'étaient rassemblés dans la cour de la Poste. A 8 heures, la porte d'entrée aux services, au fond de la cours était toujours fermée.

C'est alors que les deux inspecteurs centraux ont traversé la foule en silence. Ils ont tenté d'ouvrir la porte, puis se sont retournés avec un grand sourire: "Nous sommes avec vous camarades". Alors seulement j'ai su que c'était gagné.

A partir de cet instant j'ai pu monter sur un

touret de câble et nous avons voté la grève générale, décision renouvelée tous les jours à la même heure, pendant les trois semaines de grève.

Q: Au fait, qui y avait-il dans la cour de la Poste?

GJ: Des collègues de toutes tendances et de tous les services des P.T.T. La Poste et les Télécoms étaient à l'époque rassemblés dans un même immeuble, rue Desmarets, en face de la mairie. Seul le service des lignes était rue Thiers, à 300 m; ces collègues nous avaient rejoint.

La C.G.T., bien sur, était déjà majoritaire, et c'est tout naturellement que ses militants ont organisé l'action pendant cette période.

Q: Arrêtons nous un peu sur l'organisation des services: tu dis que tous les services étaient rue Desmarets?

GJ: A cette époque, les Télécoms c'étaient les P.T.T., service du téléphone. Il y avait encore un Central Manuel avec 50 opératrices au 2ème étage. 30 tables (on les appelait des "keyboards") fonctionnaient à l'heure chargée.

L'Automatique, comme on disait alors, un système de type R6, était au 1er étage. Le répartiteur était bien plus petit qu'aujourd'hui. Le service des essais et mesures, on disait "les mesures" était logé dans cette salle. Il y avait aussi le service des installations d'abonnés, le "rural" (téléphone semi-automatique), et le service des abonnements.

Les receveurs des bureaux de Poste de Eu, Neufchâtel et St Valéry en Caux géraient leur propre service du téléphone, les opératrices de Manuel, comme les services techniques.

Q: Au début de la grève, quelles étaient tes fonctions syndicales?

GJ: J'étais un militant parmi les autres. Je représentais les P.T.T. à l'Union Locale C.G.T., mais je n'étais pas le secrétaire de la section syndicale.

Au démarrage de la grève, plusieurs camarades de la section se trouvaient depuis 48 heures en visite d'amitié auprès des P.T.T. de R.D.A, dont les premiers responsables de la section. Ils se sont trouvés bloqués là-bas plusieurs jours, car les frontières de la France étaient fermées.

C'est donc au pied levé que le syndicat a pris les chose en main. Il a fallu assumer, prendre ses responsabilités. C'est ainsi que je me suis retrouvé propulsé à la direction de l'action.

**Question:** Après l'Assemblée Générale, que se passait-il?

**Gérard Jacqueline:** Un piquet de grève était organisé chaque jour pour, d'une part, assurer la sécurité des locaux et celle des installations prioritaires sous la responsabilité du syndicat, et d'autre part pour organiser la solidarité active.

Détail sympathique, l'épouse du receveur de l'époque descendait le café au piquet de grève.

Un camarade de la campagne se chargeait du ravitaillement. Il avait la responsabilité de trouver des denrées alimentaires à moindre prix. De la viande aux abattoirs de Luneray, des pommes de terre chez les paysans. D'autres se chargeaient d'aller aux moules à Penly ou à Varengeville.

**Q:** Et les manifestations?

**GJ:** Les P.T.T ont participé, par leurs militants au sein de l'U.L.-C.G.T. à l'organisation des manifestations et de la solidarité au niveau de l'agglomération. Tous les travailleurs des P.T.T. disponibles étaient présents dans les manifestations avec une banderole de leur section C.G.T.

Il convient à ce sujet de signaler l'omniprésence de la C.G.T. et la grande audience qu'elle avait à la fois dans la population et auprès des autorités.

Je me souviens de ces réunions un peu épiques, où le sous-préfet et le commissaire de police remettaient à l'Union Locale C.G.T. les bons d'essence (l'essence était rationnée) afin qu'en compagnie d'un agent de police dans les stations services encore ouvertes, nous décidions de la priorité d'attribution.

Cette audience de la C.G.T. sera confirmée en 1971, puisque c'est l'essentiel du secrétariat de l'Union Locale C.G.T. qui se retrouvera à l'Hôtel de Ville, sous la direction de son secrétaire

général, Irénée Bourgois.

**Q:** Comment ont été perçues et vécues les négociations et le Constat de Grenelle?

**GJ:** Chaque jours, toujours monté sur un touret de câble, j'animais un débat sur la progression des discussions de Grenelle, concernant en particulier les P.T.T.

Chaque jour, la grève était donc reconduite en connaissance de cause, jusqu'au moment où, avec des milliers de travailleurs des P.T.T, nous avons considéré que les acquis permettaient la reprise du travail dans une extraordinaire atmosphère.

Nous avons en effet gagné sur beaucoup de tableaux, y compris sur le paiement d'une bonne partie des jours de grève.

**Q:** Qu'est-ce mai 68 a contribué à changer dans ton service?

**GJ:** D'abord, le combat syndical a montré son efficacité. Il a montré aux travailleurs qu'il était possible de gagner. C'est toujours vrai aujourd'hui.

Ensuite, la lutte menée au coude à coude pendant 3 semaines, par des gens qui en réalité ne se connaissaient pas, a créé des liens fraternels qui se sont prolongés longtemps après dans les services, et ont permis d'autres acquis dans différents domaines.

Dieppe, avril 1988

Propos recueillis par Gilles Pichavant



On reconnaît Emile Rispoli, Jules Ducrocq, Léon Rogé et Gérard Jacqueline (cheveux clairs)

## MAI 68: APPEL À TÉMOINS

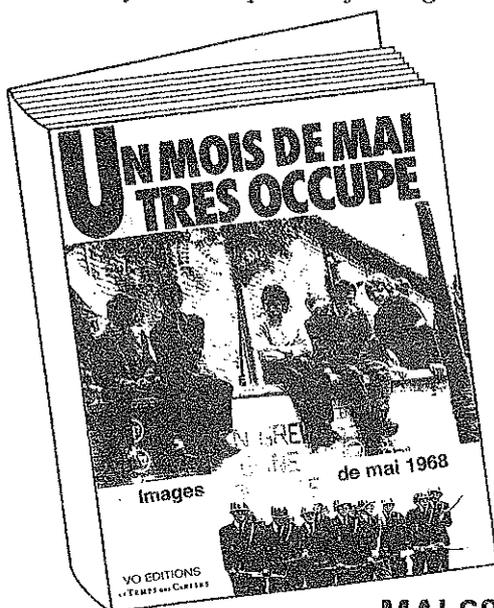
Le trentième anniversaire de Mai 68 ne peut laisser ceux et celles qui ont vécu ces journées brûlantes, ont participé à ces luttes de caractère exceptionnel et ont vu naître le flot d'aspirations neuves qui n'ont cessé d'irriguer notre société.

Complétant les réalisations de l'Institut d'Histoire Sociale (niveau National), VO Editions a pris l'initiative de réaliser un album largement illustré, "UN MOIS DE MAI TRES OCCUPE", que nous voulons riche de vos souvenirs, de vos témoignages, de vos réflexions.

Il nous semble important en effet que soit rassemblée la moisson d'expériences, de découvertes, d'initiatives, qui ont eu pour cadre des milliers d'entreprises, de chantiers, de bureaux.

Vous qui avez vécu ces journées, n'en gardez pas vous seul la mémoire. En dix lignes, en quinze ou en trente à votre guise, racontez par exemple un épisode marquant ou anecdotique de l'occupation de votre entreprise, et vous pouvez y joindre une photo, votre apport n'en sera que plus précieux.

Adressez votre contribution à  
VO Editions - Album Mai 68-  
263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex  
Envoyez une copie au "fil rouge"



MAI 68  
vous l'avez vécu !  
écrivez-le

## Publications nationales Tarifs

<u>Livres:</u>	<u>prix:</u>
Florilège de la Chanson Française	150.00 F
CGT Approches Historiques	100.00 F
La Grève	80.00 F
Le Mai de la CGT	50.00 F
Les 1er mai, les 100 printemps	50.00 F
La CGT et l'enseignement	50.00 F
36/39 du Front populaire à la guerre	50.00 F
Cent affiches du 1er siècle	50.00 F
La CGT et la guerre d'Indochine	20.00 F
Le congrès de la Charte d'Amiens	50.00 F

### Brochures et plaquettes:

Les nationalisations d'hier et d'aujourd'hui	20.00 F
Mouvement Ouvrier et Révolution Française	20.00 F
Tables Rondes l'exemplaire les 10	20.00 F 500.00 F
La fusillade de Fourmies	20.00 F

### Productions audiovisuelles:

C.D.-ROM "Mai 68"	150.00 F
Vidéo "mai 68"	150.00 F
Vidéo "les copains du dimanche"	200.00 F
Vidéo "Traces de mai"	150.00 F
Exposition "Histoire de la CGT"	300.00 F
Exposition "Mai-Juin 68"	1000.00 F
Pochettes de 10 cartes postales	35.00 F

Commandes à effectuer auprès de l'Institut CGT d'Histoire Sociale 263 rue de Paris à Montreuil.

Joindre un chèque à l'ordre de "Institut CGT d'Histoire Sociale"

## 150ème anniversaire de 1848

# Regards sur les journées d'avril 1848 à Rouen.

par Robert Privat

Avertissement: Cette série d'articles n'a nullement l'ambition d'une étude historique approfondie, avec tous ses aspects économiques, politiques et sociaux, que mériteraient ces événements. Il vise simplement la mise en évidence de faits, de chiffres et d'écrits puisés dans diverses archives ou des ouvrages d'historiens et chroniqueurs, qui peuvent aider à une meilleure approche des raisons et motivations des acteurs de ces mémorables journées.

### Premier article:

# LA CONDITION OUVRIERE VERS 1848

Tous les écrits de l'époque témoignent de conditions de travail infernales, et de conditions de vie (nourriture et logement) aux conséquences dramatiques.

### Discipline et conditions de travail

Des journées de travail de 15h et même 17 h

dans les petites fabriques handicapées par un matériel de production désuet.

L'ouvrier est soumis à une discipline de fer, dans des ateliers insalubres. Pleuvent les amendes pour tout retard ou absence, pour malfaçon sur les fabrications, ou pour toute transgression réelle ou supposée du "Règlement" aux exigences invraisemblables.

Ces amendes, parfois élevées, "doivent être acquittées à la paie de chaque quinzaine, ou avant la remise du livret si l'ouvrier était renvoyé de suite" (article 20 du Règlement d'Ordre et de Travail de la Manufacture d'Indiennes de Veuve Schlumberger, Rouff fils et Raupp, au Houlme. Octobre 1843).

Le livret cité est le "livret ouvrier", institué par la loi du 1er décembre 1803, qui, portant les dates de toute embauche ou départ d'un établissement, avec appréciation du patron, fait du travailleur un citoyen sous constante surveillance et soumis à un contrôle spécial du patronat et de la police, tout au long de sa vie.

Ce livret, conjugué à l'asservissement juridique des salariés (loi "Le Chapelier" du 14 juin 1791 qui interdit toute organisation ouvrière ou toute action collective; Article 1781 du Code Civil, stipulant que "pour les questions relatives au salaire, le Maître est cru sur parole", le salarié étant tenu de fournir des preuves de ses affirmations) soumet le prolétariat à un système d'exploitation maximum.

### Gravité des accidents du travail

Les accidents du travail sont fréquents et souvent très graves. Louis Viève, ouvrier menuisier-mécanicien à Darnétal, en relate une longue série, avec force détails, dans un "Mémoire sur les accidents qui arrivent aux ouvriers dans l'intérieur des ateliers mécaniques", publié en 1852.

En voici quelques extraits:

"Le 12 avril 1842, à St Martin du Vivier, chez Monsieur Duboc, un jeune homme nommé Dauphin fut enlevé par une courroie, fit une vingtaine de tours avec le tambour moteur, eut le bras gauche et deux cuisses cassés.

Plus tard, chez Monsieur Engammare, à Darnétal, le même fait arrive à son contre-maître, le nommé Thomas.

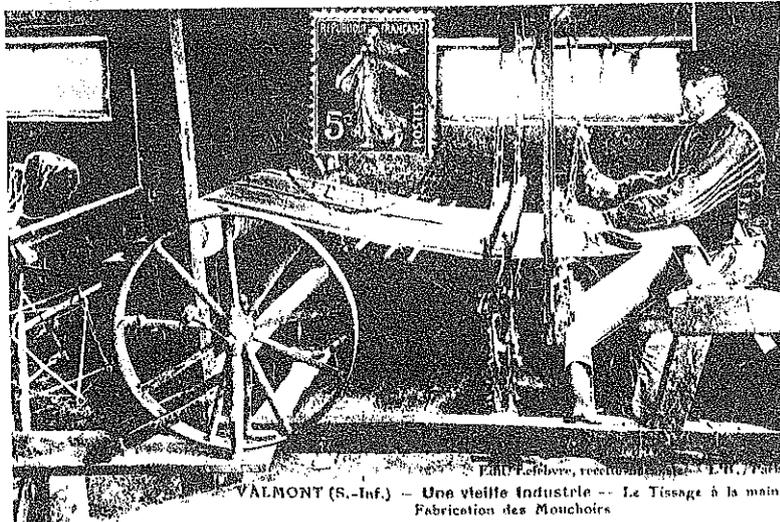
En 1843, encore un fait semblable arrive chez Monsieur Capron, à Darnétal au jeune Morin Adolphe, il était dans un état tellement déplorable qu'on désespérait de ses jours.

Le 18 janvier 1844, chez Monsieur Guignant, filateur à St Martin du Vivier, une jeune ouvrière, la nommée Duthil, fut prise par ses vêtements à un arbre vertical et tournait avec!! Une autre ouvrière, venue la secourir, a son bras arraché et sa camarade meurt sur le champ...

Louis Viève rédige un mémoire destiné à prévenir ces accidents et s'adresse à la Préfecture pour en faire communication, "où je fus reçu plus que froidement" écrit-il.

Et les accidents se multiplient... Le 8 novembre 1847, le nommé Leconte, travaillant à St Léger dans une fabrique d'indiennes...eut la main et l'avant-bras broyés et déjà à cette même machine, d'autres ouvriers y avaient été pris"...

"Le 13 du même mois, chez Monsieur Bousée, fabricant de calicot, route de Rouen, la fille Groult," de Darnétal, happée à un arbre vertical est scalpée et a l'oreille arrachée; elle en meurt au



Le tissage à main: encore très développé en 1848

bout de quelques semaines.

Un an auparavant, en 1846, sa sœur avait également été scalpée chez Monsieur Lépine, filateur à Darnétal.

## Maladies et épidémies

Dans un article des "Annales d'hygiène publique", sous le titre "De la santé des ouvriers

employés dans les fabriques de soie, de coton et de laine", Villermé note: "... dans les filatures de coton, nous avons vu la toux, les inflammations pulmonaires et la terrible phthisie attaquer, emporter une grande quantité d'ouvriers employés au battage ou aux premières opérations du cardage, et que d'après mes renseignements, ces mêmes maladies exerçaient encore beaucoup de ravages parmi les rattacheurs, les balayeurs, les débourreurs, qui respirent des poussières ou des duvets de coton, et parmi les tisserands à la main".

Il cite aussi "...le développement des scrofules ou écrouelles dans la masse des travailleurs de nos manufactures.

On sait combien ce fléau, qui marque les enfants et les jeunes de ses gonflements, de ses cicatrices, de ses infirmités, de ses déformations hideuses, est commun..."

## Le travail des enfants.

Une loi du 22 mars 1841 régleme le travail des enfants dans les établissements industriels: pour être admis, ils doivent avoir au moins 8 ans; de 8 à 12 ans, ils ne pouvaient être employés au travail effectif plus de 8 heures sur 24, divisées par des repos; de 12 à 16 ans, c'est 12 heures sur 24...; ce travail ne pourra avoir lieu qu'entre 5 heures du matin et 9 heures du soir;

Cependant cette loi tolère une série d'exceptions si le travail est estimé indispensable... exceptions parfaitement incontrôlables et qui prolifèrent.

Du fait que ces salaires réunis de l'homme et de la femme d'une famille ouvrière n'assurent qu'à grand peine le minimum vital, le salaire d'un enfant de moins de 8 ans -et éventuellement celui de son travail de nuit- apparaît comme un indispensable complément de revenu.

Et comme cela arrange le patron, la loi est vite oubliée, cela très durablement.

A un questionnaire départemental en 1869 (28 ans après la mise en vigueur de la loi!) l'instituteur de Maromme répond: "la loi de 1841, avec quelques modifications, serait une bonne loi si

elle était sérieusement appliquée. Malheureusement, elle est tombée dans l'oubli; aussi, nos centres manufacturiers ne possèdent plus qu'une jeunesse étioyée, d'une ignorance crasse. Il est grand temps d'y apporter remède si l'on veut avoir des hommes robustes et des citoyens éclairés".

Constatant que les ouvriers ignorent, pour la plupart, la loi de 1841, il préconise "l'instruction gratuite dans toute son acception", avec "création de classes spéciales tenues dans la journée et dans les établissements" et la réduction du temps de travail des enfants à une demi-journée.

## Salaires

Selon le "tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton" établi par Villermé, très faible en général, le salaire ouvrier est aussi très variable en fonction du sexe et de l'âge: là où un homme gagne 1,25 à 2 f par jour, c'est de 0,75 à 1,50 f pour une femme, et de 0,50 à 1 f pour un enfant. Il s'agit là des salaires de cotonniers rouennais. Ils sont plus faibles hors de Rouen.

Le tisserand Charles Noiret, dans ses "Mémoires d'un ouvrier rouennais", constate que lorsque le travail est permanent et le pain à un prix modéré, un ménage peut vivre "s'il n'a pas d'enfants"... et que "s'il en a deux ou trois, alors il ne peut vivre si le bureau de bienfaisance ou la charité particulière ne viennent à son secours..."

Le faible revenu ouvrier est, pour l'essentiel, consacré aux dépenses alimentaires. Noiret estime qu'il "ne leur permet pas d'avoir une nourriture saine, suffisante et réglée"... "le déjeuner se fait souvent avec du pain sec, quelquefois avec du pain bis, accompagné d'un quart de mauvais fromage de Neufchâtel"... au dîner ils vont "dans des gargotes chercher un peu de mauvaise soupe ou de viande".

Dans une "Pétition à l'Assemblée Nationale sur la nécessité de fixer par un décret un minimum de salaire pour tous les travailleurs", Bresson, ingénieur civil à Rouen et inspecteur du travail des enfants dans les manufactures, écrit le 25 juillet 1848, qu'il faudrait fixer ce salaire minimum quotidien au double de la valeur de 750g de pain, de 250 g de bœuf et d'un litre de la boisson ordinaire des ouvriers du pays.

N'était-il pas précurseur de notre revendication

d'une échelle mobile salaires-prix?

## L'habitat ouvrier

Pour se loger, l'ouvrier paie généralement sa location à la semaine, le samedi, jour de la paie, pour un habitat vétuste et malpropre.

L'économiste Adolphe Blanqui, dans son enquête sur les classes ouvrières pendant l'année 1848 s'indigne: "Il existe à Rouen... des repaires mal à propos honorés du nom d'habitation... sinistres réduits mal fermés, mal ouverts et presque toujours dépourvus de meubles et d'ustensiles de ménage"... "une litière de paille effondrée sans draps ni couverture"... "un pot de bois ou de grès écorné qui sert à tous les usages..."

Dans une lettre au Ministre, il décrit ainsi le prolétariat de l'industrie textile: "Rien n'est plus affligeant que ces myriades de rattacheurs<sup>1</sup> rabougris et étioyés, qui ont 22 ans, 20 ans, et qui paraissent en avoir 12 ou 15.

On en voit un grand nombre qui ont été mutilés par le jeu des machines quoiqu'il fut très facile d'éviter ces malheurs en ordonnant la couverture des engrenages par une calotte de fer-blanc, et les logements, est-il possible de laisser louer des habitations inhabitables, dont le séjour tue comme le poison, tandis que la loi défend la vente des aliments malsains."

Les registres de conscription de Rouen révèlent deux tiers de réformés pour incapacité physique; cette proposition est encore plus élevée parmi les ouvriers du textile!

Cette population paie évidemment un lourd tribut aux épidémies.

Ainsi est-il remarquable de constater qu'à Rouen, la carte de répartition des victimes du choléra de 1832, recouvre exactement celle de l'habitat ouvrier.

La ville de Rouen n'a pas l'exclusivité des lamentables conditions de logement. Le conseil Municipal de Maromme nomme le 8 janvier 1851, une commission de recensement des logements insalubres. Son rapporteur, M. Dupuis, dresse le 29 janvier un tableau saisissant.

---

<sup>1</sup> Ouvrier chargé de rattacher les fils cassés par les machines à tisser mécaniques.

En voici un extrait:

*"Une rue entière est dans un état pitoyable, les eaux y croupissent, certaines maisons sont de véritables bouges d'où s'échappe une odeur fétide.*

*A l'intérieur vivent de pauvres enfants au teint pâle et maladif, aux membres frêles et malingres, dans un état de crétinisme absolu.*

*Ce ne sont pas seulement les enfants qui végètent et s'étiolent dans de pareils taudis, les parents y languissent sur de mauvais grabats, sous l'influence d'un atmosphère viciée".*

Voilà donc résumée par ces quelques constats, l'extrême misère de la condition ouvrière en ce milieu du 19ème siècle.

Théodore Lebreton avait travaillé dès l'âge de 7 ans, en 1810, dans une indienne (manufacture d'impression sur étoffe) comme "tireur" dont le rôle est d'étendre la couleur dans les châssis, pendant 14 heures par jour, dans un atelier constamment chauffé à 25°.

Plus tard, devenu poète, il est employé comme bibliothécaire de la Ville de Rouen et représentera le département de la Seine Inférieure à l'Assemblée Constituante de 1848.

Il publiera plusieurs recueils de poésie. Citons deux strophes des "Plaintes du Pauvre" qui éclairent sur les rapports de classe entre ouvriers et patrons:

*"L'ouvrier:*

*Maître, que votre cœur ne soit point inflexible;  
Augmentez mon salaire... et soulagez mes maux!*

*Le maître:*

*Valets, soignez mes chiens: mon âme trop*

*sensible*

*Ne peut voir sans pitié souffrir les animaux."*

### Sources:

- "Histoire de Rouen", ouvrage collectif, édité en 1979 sous la direction de Michel Mollat.

- "Textile et révolution industrielle en Seine Inférieure (1780-1900)", catalogue d'une exposition des Archives Départementales, par Alain Roquelet (1982). Notre vice-président Pierre Largesse avait contribué à cette exposition, avec des documents relatifs à Elbeuf.

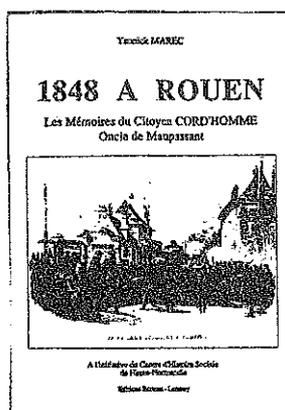
- "La crise économique et sociale à Rouen, 1846-1851". Article de Pierre Deyon.

- "Maromme", livre de l'Amicale Laïque de cette ville (A.L.M.) chapitre "L'industrie textile à Maromme". Edité en novembre 1987.

- "Les journées du mois d'Août 1825 au Houlme" article d'Alain Alexandre, paru dans la revue Etudes Normandes (4-1981)

### **Prochain article:**

*"Rouen dans la crise économique et sociale"*



Incontournable pour ceux qui voudraient en savoir plus à propos de 1848 à Rouen:

### ***"Les mémoires du Citoyen Cord'homme oncle de Maupassant."***

En 1848, deux mois avant Paris, Rouen se couvre de barricades. La répression qui s'ensuit préfigure celle des journées de juin dans la capitale.

Cord'homme raconte cette période dramatique qu'il a vécue, avec la foi d'un militant qui, jusqu'à son décès en 1906, restera attaché à la République Sociale.

Publié en 1988, sous la direction de Yannick Marrec, docteur en Histoire. Editions Bertout.

## Quand une "Union Locale" fête ses 90 ans

# Les fondations de l'Union Locale CGT du Havre

Par Albert Perrot

*La création de l'Union Locale CGT du Havre en 1907 n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Elle est l'aboutissement de multiples actions, de luttes souvent très dures, du travail opiniâtre de l'organisation des travailleurs.*

*C'est pourquoi il était juste que soit fêtée cette création de l'Union Locale, 90 ans après.*

*A cette occasion, l'Union Locale a organisé diverses manifestations pour fêter l'événement:*

- ⇒ Un salon d'art contemporain avec la participation de 13 peintres et 4 sculpteurs,
- ⇒ 4 forums sur:
  - "La CGT au Havre, son histoire"
  - "La jeunesse et le syndicalisme"
  - "La santé et la protection sociale"
  - "Les questions d'aujourd'hui"

*Cet événement a aussi été marqué par des distributions de tracts en direction des jeunes (lycées, universités). Un repas convivial a clos ces festivités le 28 novembre 1997. Il a réuni 200 personnes.*

A partir du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, Le Havre va se développer industriellement avec la création de nombreuses entreprises qu'on appellera "les Méridionaux du Nord".

A la naissance de ce prolétariat tout neuf, les idées anarchistes seront dominantes et vont imprégner fortement le mouvement syndical.

Les militants des premiers syndicats seront

pour la plupart des anarchistes libertaires.

Ce prolétariat va subir de plein fouet une exploitation souvent féroce de la part des patrons: conditions de vie pénibles, souvent misérables, conditions de travail très dures avec de longues journées de travail, sans oublier le travail des enfants.

Sous le second empire, entre 1868-1870, une vague de grèves secoue Le Havre avec pour objectif un salaire journalier de 5 francs et, déjà la réduction du temps de travail.

Le 31 mars 1870, la totalité des ouvriers métallurgistes fait grève pour la journée de 10 heures. Ils obtiennent satisfaction.

Après la Commune de Paris, une répression sauvage s'abat sur les travailleurs, étouffant toute possibilité d'organisation. Des épidémies de rage et de choléra, de 1871 à 1873, aggravent la misère, sèment la mort par centaines.

Il faut attendre plusieurs années pour voir surgir la première forme d'organisation syndicale. Elle se réalisera sous l'impulsion d'André Le Lyonnais, personnage quelque peu ambigu, appelé "Le Petit Mirabeau", ou "le Petit Gambetta", surnom dû à ses talents d'orateur et à son aspect physique. Les conceptions mises en avant par André Le Lyonnais sont avant tout celles de la conciliation, de l'entente, de l'arbitrage pour résoudre les conflits, le refus de la grève.

Il veut faire des syndicats des défenseurs de la République et fait confiance au suffrage universel. C'est dans ces conditions que sera créé le 1<sup>er</sup> janvier 1877 le premier véritable syndicat havrais sous l'appellation de "Chambre Syndicale des Ouvriers Métallurgistes Réunis du Havre"; son secrétaire s'appelle Reine. Elle compte au départ 150 membres, chiffre doublé en 1 mois, avec 300 membres en février. Son siège social est 32 rue Franklin.

Ses fondateurs mettent en avant "la concertation" et "l'éducation" comme l'indique l'article 2 des statuts:

*"Le but de la société est de représenter et défendre les intérêts de la corporation. Fonder un enseignement professionnel, théorique. Fonder une caisse de prévoyance et prêts gratuits. Traiter les questions de salaires, cause des grandes dissidences entre patrons et ouvriers et qui disparaîtront dès que l'on pourra en référer à l'appréciation juste et équitable du syndicat".*

Les années 1878-1880 verront une véritable flambée syndicale avec la création de multiples

Chambres Syndicales correspondant aux différents corps de métiers. En novembre 1880, 15 chambres syndicales sont recensées au Havre.

Le Congrès National Ouvrier du Havre qui s'ouvre le 14 novembre 1880 sera un congrès très important, où vont s'affronter le courant réformiste avec Le Lyonnais à sa tête et le courant révolutionnaire représenté par les collectivistes et anarchistes révolutionnaires.

Le Lyonnais fait tout pour réduire la représentation du courant révolutionnaire en fixant à 25 le nombre d'adhérents pour être représenté au congrès.

A l'ouverture du congrès, l'atmosphère est houleuse, c'est un véritable tollé qui va provoquer la scission en deux congrès: le premier qui se tient à Franklin rassemble les tenants du courant réformiste, le second qui se tient dans la salle de l'Union Lyrique rassemble les représentants du

courant révolutionnaire. A cours de débats passionnés, parfois tumultueux, les congressistes révolutionnaires adoptent le programme que Marx a personnellement aidé à élaborer: appropriation du sol, du sous-sol et des instruments de travail, journée de travail de 8 heures, égalité de l'homme et de la femme, instruction laïque et gratuite, participation aux élections avec un programme minimum. Ils font leur la devise de l'internationale: *"l'affranchissement des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes"*.

Le congrès du Havre constitue ainsi une étape décisive marquant la naissance du *"premier véritable mouvement ouvrier en France"* (K. Marx).

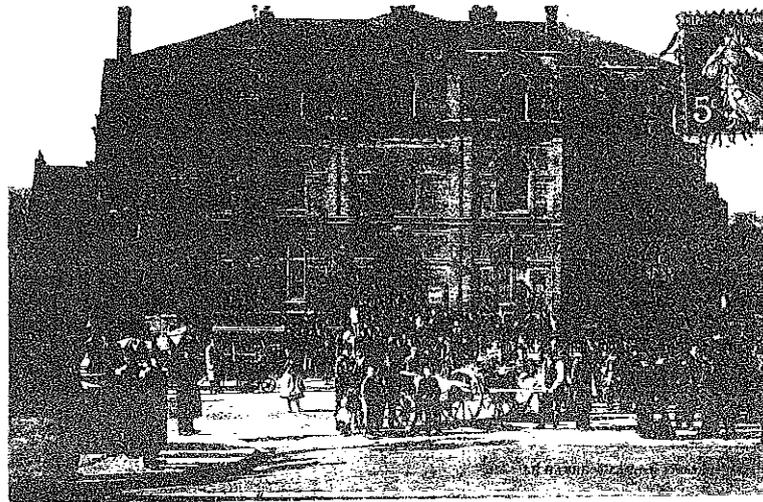
Les travailleurs renforcent leur organisation en créant la Fédération des Chambres syndicales en 1880.

Le 22 janvier 1888, une des grandes figures de la Commune de Paris, Louise Michel, celle que l'on surnomme *"La Vierge Rouge"* tient 2 meetings au Havre, l'un au théâtre de la gaité,

l'autre à la salle de l'Elysée où elle est l'objet d'une tentative d'assassinat. Ce sont là des moments forts pour les anarchistes révolutionnaires.

Sous la pression de la Fédération des Chambres Syndicales, la municipalité du Havre décide d'ouvrir une Bourse du Travail, avec son siège au Cercle Franklin. L'inauguration de cette première Bourse du Travail, le 29 avril 1898, sera particulièrement houleuse.

Le président de cette Bourse du Travail sera Charles Marck du Syndicat du Port.



Franklin au début du XXème siècle

Trois ans plus tard, à la suite d'incidents pendant le 1er mai 1901, elle sera chassée de Franklin.

Une *"Maison du Peuple"* est alors ouverte rue Lemaistre.

Le début du siècle, l'année 1900, connaît une véritable explosion sociale d'avril à septembre avec

une succession de grèves très dures. Au total 10000 grévistes vont lutter pour leurs revendications:

- ⇒ grève des terrassiers qui durera 60 jours.
- ⇒ grève des matelots de la Compagnie Générale Transatlantique qui, malgré la répression et grâce à la solidarité des ouvriers du port, obtiendront des augmentations de salaires.
- ⇒ grève des métallurgistes de la Constructuion Navale: Caillard, Duchesne, Forges et Chantiers de la Méditerranée (plus de 7 000 grévistes) se soldera par un échec.

Forts de leurs luttes, riches de leurs expérience, de leurs succès et aussi de leurs échecs, déjà solidement organisés, les travailleurs du Havre vont franchir une nouvelle étape en 1907.

En effet, le 17 novembre 1907, lors d'un congrès des chambres syndicales du Havre est créée: *"L'Union des Syndicats du Havre et de la Région"*. Elle regroupe 46 syndicats et 13 700 adhérents. Ce chiffre traduit bien son importance.

Les principales Chambres Syndicales

adhérentes sont: Les Ports et Docks, le Bâtiment, la Métallurgie, les Gens de Mer.

Soucieuse d'une solide information des travailleurs, l'Union Locale va se doter d'un outil d'information: ce sera le journal "Vérités", organe social, économique, scientifique des syndicats ouvriers, coopératives et universités populaires, fondé et dirigé par des travailleurs organisés du Havre.

En 1907, il est édité à 1 millier d'exemplaires, et, prouvant sa vitalité, il sort en format double. En 1908, il sort en 2000 exemplaires.

Pour assurer la sortie de ce journal en toute indépendance, l'Union Locale crée en 1909 une imprimerie coopérative, avec des actions individuelles de 25 francs. "L'imprimerie de l'Union" s'installera au fond d'une cour au 105 de la rue Hélène.

En 1908, l'Union Locale fonde une clinique et un dispensaire pour blessés du travail, destinés aux syndiqués CGT, grâce au concours du docteur-chirurgien Houdeville qui en assurera la direction. Cette clinique sera en activité jusqu'en juin 1914 où elle sera contrainte de fermer à la suite de difficultés.

Pour assurer son fonctionnement et son action dans de bonnes conditions, l'Union Locale a besoin de moyens et, notamment, d'une grande salle de réunions pour rassembler syndiqués et travailleurs. La Bourse du Travail, chassée de Franklin en 1901, est installée rue Turenne dans des locaux trop petits et inconfortables. Elle décide de louer les locaux de l'ancien théâtre de l'Ambigu au Rond-Point, occupés par une

maison d'ameublement "l'Etoile du Nord".

Le bâtiment est partagé en deux parties. La première partie sera occupée par la Bourse du Travail devenant ainsi le siège de l'Union Locale des Syndicats Ouvriers. Elle dispose de 22 bureaux sur 3 étages.

L'autre partie appelée "Maison du Peuple" est constituée d'une brasserie et surtout d'une grande salle pouvant accueillir 1 200 à 1 500 personnes et servir à des réunions ou à des spectacles.

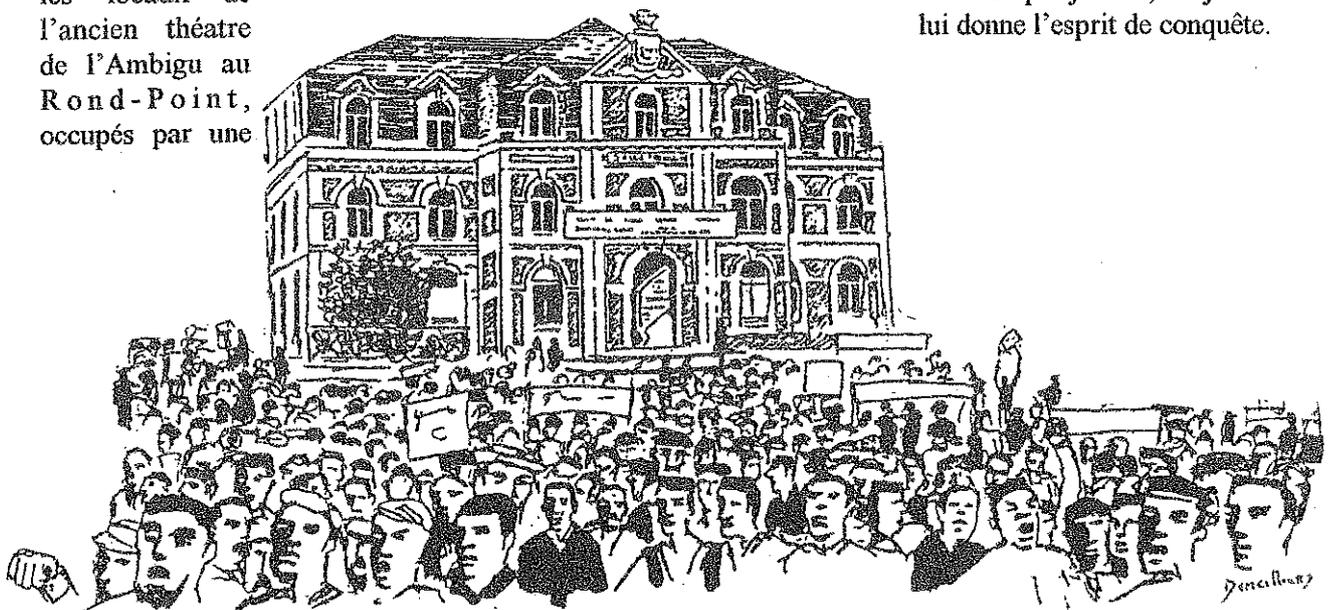
Les 9 et 10 novembre 1907 seront jours de liesse à l'occasion de l'inauguration de la "Maison du Peuple". C'est Renaudel, administrateur de l'Humanité qui préside à cette inauguration. Hommes, femmes, jeunes, enfants, c'est toute une foule qui se presse pour visiter cette maison qui est la leur. Le meeting du samedi fera salle comble.

Belle réponse à ceux qui avaient chassé les organisations syndicales de Franklin et tentaient de les étrangler. Situées en plein coeur de la ville, cette Maison du Peuple et cette Bourse du Travail allaient devenir un foyer extrêmement actif et vivant, fortifiant les travailleurs dans leurs moyens d'action pour défendre leurs revendications.

Depuis, l'Union Locale a franchi de nouvelles étapes.

Riche de ses 90 ans d'expérience, forte de toute cette histoire si dense, l'Union Locale CGT du Havre se tourne vers l'avenir avec confiance et optimisme, pour continuer l'action et la lutte des travailleurs pour la défense de leurs droits, de leurs revendications.

Plus que jamais, sa jeunesse lui donne l'esprit de conquête.



Dessin extrait du logo du Bulletin de l'Union Locale des Syndicats du Havre

Réduction du temps de travail:

# Aux Chèques Postaux de Rouen, 25 années de luttes pour la réduction du temps de travail!

Par Janine Ponthieu

C'est aux Chèques Postaux de Rouen que le premier ordinateur pour le traitement automatique des chèques a été installé aux PTT. La section syndicale CGT a donc eu à assumer la responsabilité du passage à l'automatisation, responsabilité importante, tant vis à vis de l'avenir du personnel de Rouen Chèques lui-même que vis à vis de celui de tous les autres Centres de Chèques de France. Il fallait réussir cette automatisation qui se passait dans l'un des plus grands services féminins de la région rouennaise. D'autant plus que le seul souci de l'administration était avant tout la rentabilité et non l'intérêt du personnel.



Journaux et tracts (1964) (Archives Synd CGT-PTT-76)

C'est en 1960 que le Centre de Chèques Postaux quitte la Direction Régionale de Rouen, près de la gare SNCF, pour s'installer "Rive Gauche" en vue de l'automatisation.

De 1960 à 1968 de nombreuses et importantes luttes vont se dérouler et empêcher de sérieux reculs dans les conditions de travail. Elles vont permettre d'obtenir la satisfaction de nombreuses revendications, grandes et petites.

Avec la mise en place de l'électronique, l'administration entendait, par exemple, faire travailler le personnel le samedi après-midi, alors qu'en exploitation manuelle la semaine se terminait le samedi à 13 heures.

En 1964 cette tentative est repoussée par l'action massive et unitaire du personnel qui n'admet pas cette aggravation de ses conditions de travail. A l'époque, l'amplitude de la journée de travail



9.000 perforations à l'heure ?

était de plus de 10 h 30, "sortie non fixée". Il n'y avait pas de pause, ni aucune facilité pour garder les enfants malades! ... Il n'y avait ni crèche, ni centre aéré, etc...

Dans ces luttes massives notre section syndicale CGT se renforce de manière importante en syndiquées si bien qu'en 1968, il y aura près de 25% du personnel syndiqué à la CGT. Ce renforcement va permettre d'obtenir localement des succès revendicatifs.

Ce sont bientôt des horaires fixes, et l'attribution de pauses. C'est la nomination d'une infirmière au sein du Centre de Chèques.

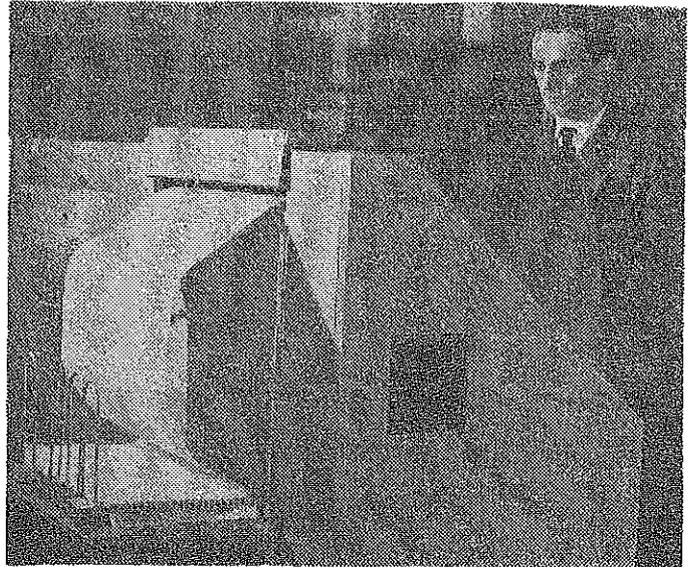
C'est la suppression de la mention "très grave" sur les certificats médicaux pour soigner un enfant malade, qui seul permettait d'obtenir des congés pour enfants malades. Jusque là les mères de famille devaient prendre sur leurs vacances, pour pouvoir rester auprès de leurs enfants malades. Or à l'époque les congés étaient de 3 semaines auxquels s'ajoutaient 3 jours appelés les "3 jours du chef". On mesure là toute l'importance de cet acquis.

Ce sont aussi des améliorations au niveau des locaux et notamment la création d'une infirmerie, l'installation d'un escalier de secours, etc...

En 1965 une première grande et décisive brèche est ouverte à Rouen Chèques vers la semaine de 35 heures en 5 jours avec 2 repos consécutifs.

Grâce une mobilisation importante, le personnel obtient un samedi sur deux de repos dans l'un des plus grands services du centre, et la réduction du temps de travail à 36 heures pour l'atelier des perforatrices, en compensation de la pénibilité du travail.

Jusqu'en 1968, de multiples actions se suivent tant sur le plan local qu'au plan national dans tous les Centres de Chèques, la CGT ayant lancé une importante bataille nationale revendicative sur le



En 1964, elle imprime 600 à 800 lignes par minutes

thème "Avoir le temps et les moyens de vivre".

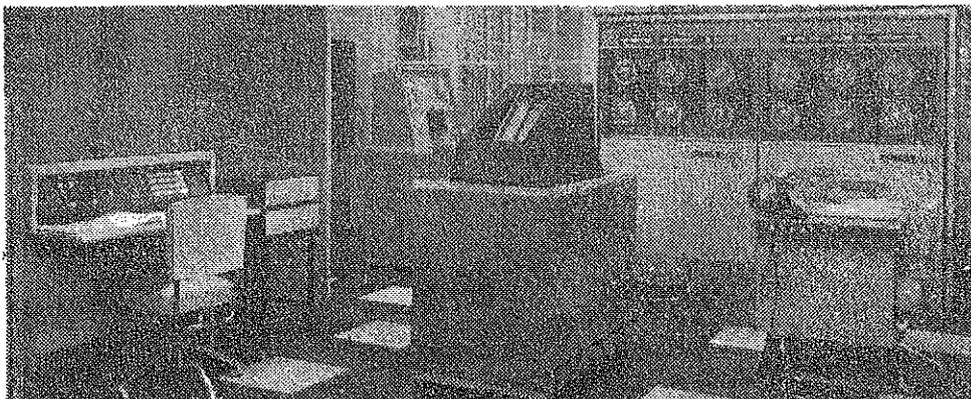
En 1968, la lutte aboutit à l'obtention des 35 heures pour les ateliers de perforation et 37 h 15 pour les autres services, ainsi qu'un samedi libre sur deux, pour tous les services des Centres de Chèques de France.

Bien évidemment, le personnel obtient, comme tous les agents des P.T.T, une augmentation importante du pouvoir d'achat, des reclassements indiciaires, des libertés syndicales, etc...

Avec l'ensemble des autres Centres de Chèques en France il faudra lutter encore plus de 15 ans avant d'obtenir tous les samedis libres.

En 1975, quelques temps après la grande grève des P.T.T (1974), ce sont 2 samedis sur 3, puis 3 samedis sur 4 en 1980. Enfin, en 1983, ce sont tous les samedis qui sont libérés.

Cette réduction du temps de travail s'est réalisée sans baisse de salaire. Dans un contexte de mutation technologique profond, elle a permis, non seulement de sauver des emplois, mais d'en créer.



Ensemble électronique Bull.

C'est bien la preuve que la Révolution Technologique n'est pas synonyme de chômage, pour peu que les salariés s'organisent dans la CGT, revendiquent et luttent.

### *Vie de l'Institut:*

L'Institut CGT de Seine Maritime a été présent aux "Rencontre du Livre" de Maromme

Notre institut a été présent lors de la traditionnelle "Rencontre du Livre" de Maromme les

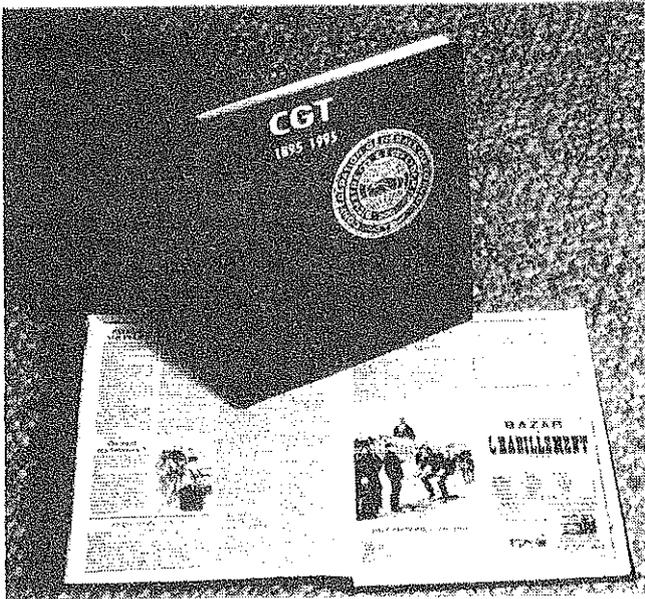
samedi 6 et dimanche 7 décembre 1997.

Au stand, on pouvait prendre connaissance avec le premier numéro du "fil rouge" et acheter les derniers exemplaires de "la CGT en Seine Maritime" édité par les éditions de la VO en 1993.



On reconnaît sur les photos faites par Robert Privat, Pierre Largesse vice-président, Serge Laloyer et Marcel Letessier, animateurs du collectif rouennais.

A lire ou à relire



**CGT: le premier siècle**

Un "beau livre", de haute qualité, qui a marqué le centenaire de la CGT et constitue, pour de longues années le plus appréciable des cadeaux. 264 pages, 270x225 mm 250F



**La CGT en Seine Maritime.**

Livre collectif publié en 1993 par l'UD-CGT de Seine Maritime, auquel Albert Perrot, vice président de notre institut, a beaucoup collaboré.

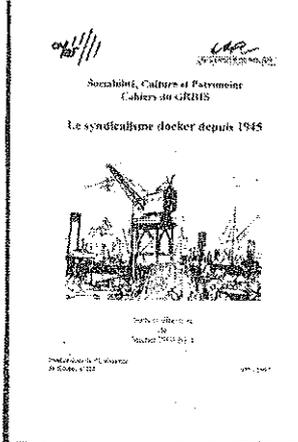
En vente à l'UD (même adresse que notre institut), au prix de 70F.

**Le syndicalisme dockier depuis 1945.**

Les Cahiers du GRHIS - Université de Rouen.

Très intéressant travail, sur une profession "forte" de la région.

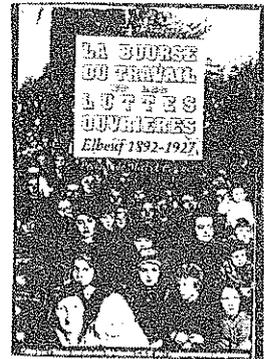
Ouvrage collectif, réalisé sous la direction de Michel Pigenet, professeur à l'Université de Mont-St-Aignan.



**La Bourse du Travail et les Lutttes Ouvrières à Elbeuf (1892-1927)**

de Pierre Largesse, vice président de notre institut, préface de Michel Pigenet.

Edité par l'Union Locale CGT d'Elbeuf.



**Le Mai de la CGT** par Georges Seguy

Publié en 1972 et réédité en 1988 chez Julliard

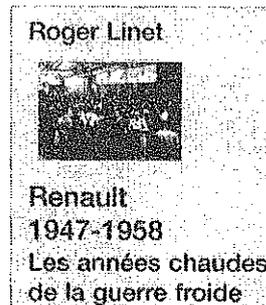
C'est un ouvrage fondamental pour qui veut comprendre ce que fut le printemps 1968

prix 50F; à commander à l'IHS-CGT à Montreuil

**Ecrits sur la CGT** de Benoît Frachon

Lire ou relire Benoît Frachon, ancien secrétaire général de la CGT, c'est plonger au plus profond de l'identité CGT

91 pages, 180x110 mm 30F aux éditions de la VO

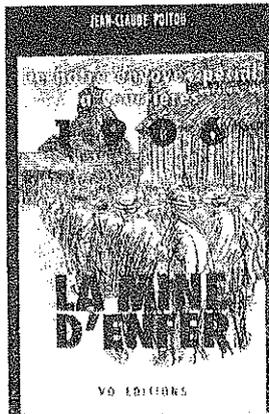


**Renault: les années chaudes de la guerre froide.**

Coédité par les éditions de la VO et le temps des cerises.

Roger Linet, ancien secrétaire général du syndicat Renault, raconte les années 1947-1958.

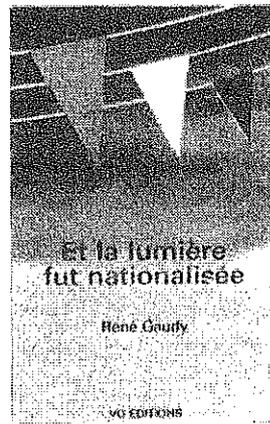
408 pages - Prix 130F



### Courrière 1906, la mine d'enfer.

Le récit poignant du plus tragique "accident du travail" que notre pays ait connu.

Editions de la VO, - 272 pages 240x155 mm - prix 95 F



### Et la lumière fut nationalisée

René Gaudry retrace le chemin qui a fait que 1400 sociétés privées ont pu devenir EDF.

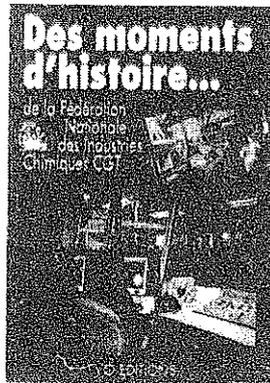
Editions de la VO - 334 pages, 215 x135 mm - prix 120F

### Des moments d'Histoire

de la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT.

Quand une fédération regarde son passé, son présent et réfléchit à son avenir

Editions de la VO - 416 pages 245 x 170mm - 130F



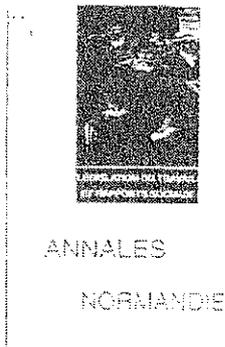
### Histoire des chantiers navals du Trait (1927-1972)

par Paul Bonmartel

Fils d'un ouvrier des chantiers (de 1936), il tente un essai réussi de l'histoire de cet établissement industriel, qui a marqué la région.

Certes, sur les aspects syndicaux, on peut regretter un certain manque de précision.

Mais pour notre Histoire Sociale, ce type d'initiative difficile est à encourager. On aime !



### Annales de Normandie

Juin 1997 - 47ème année - n°2 - prix 80F

Législation du travail et rapports sociaux au XIXème siècle et au début du XXème en Haute Normandie.

Série d'articles de Yannick Marec, Pierre Largesse, Jean Legoy d et Caroline Mykita.



### J'accuse l'économie triomphante

d'Albert Jacquard

Le citoyen jacquard se révolte contre le dogme de "l'économisme", religion des temps modernes.

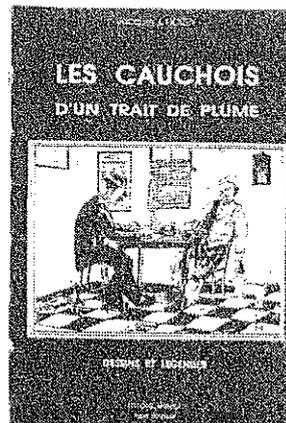
Chez Clamann-Levy

### Les Cauchois d'un trait de plume.

de Jacques Hoisey.

Coup de projecteur sur la vie rurale et ses petits métiers d'il y a au moins une cinquantaine d'années.

Editions Bertout - Luneray



### Où la mémoire s'attarde

de Raymond Aubrac

Grande figure de la Résistance, il a été intimement lié à plus d'un demi-siècle d'Histoire, en France et à l'Etranger.

